

CODE DE SÉCURITÉ

19HFQFSDTIX33F9

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SAS SOJAG JALOUSIES ALLUMIN
GUAD
RP DESTRELLAN
97122 BAIE MAHAULT

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance* hôte et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 19 salariés,
- pour une masse salariale de 38932 euros,
- au titre du mois de janvier 2019,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

| ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS | | NUMÉRO SIRET |
|--------------------------|--------------------|----------------|
| RP DESTRELLAN | 97122 BAIE MAHAULT | 30309438700014 |

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/01/2019.

Fait à : POINTE-A-PITRE
le : 18/02/2019

Le Directeur
ou son délégué

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.



S. MERAULT